ELECTIONS MUNICIPALES ET LEGISLATIVES

Les habitants de Lachapelle sont à nouveaux appelés aux urnes pour deux élections différentes :

- Les élections municipales partielles dimanche 23 juin (et 30 juin si 2ème tour) :

Il s'agit d'un scrutin plurinominal et majoritaire ; c'est à dire qu'un seul bulletin contiendra les noms des 2 candidats.

Pour être élu au premier tour, les 2 candidats devront obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés et le vote d'au moins le quart des inscrits. Dans le cas contraire, un second tour sera organisé.

- Les élections législatives dimanche 30 juin (et 07 juillet si 2ème tour)

Pour chacune de ces élections, le bureau de vote sera ouvert à la mairie de 8h à 18h

PENSEZ A VOUS MUNIR DE VOTRE CARTE D'ELECTEUR ET D'UNE PIECE D'IDENTITE

Vous allez être absent le jour du vote ?

Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place. Pour cela, vous devez faire une procuration en complétant le formulaire sur le site www.maprocuration.gouv.fr

+ d'infos sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604 (procurations)

TOURNOI DE PETANQUE

Félicitations aux participants du tournoi de pétanque du 8 juin

Agenda

FOYER RURAL

SAMEDI 29 JUIN

CONCOURS DE PETANQUE

Organisé par le Foyer rural de Lachapelle

DIMANCHE 7 JUILLET

REPAS DES VILLAGEOIS

Organisé par le Foyer rural de Lachapelle

Rendez-vous à midi devant la Maison pour Tous.

Les repas seront tirés du sac. Le foyer mettra à disposition les barbecues ainsi qu'une buvette.

Venez nombreux pour se retrouver et passer une agréable journée ensemble !!!

Pour permettre la bonne organisation de cette journée, merci de réserver auprès de Véronique Guery au 06.83.42.05.89

FAMILLES RURALES

Jeudi 27 juin à 9h30
Petite enfance :
Atelier découverte sensorielle
Salle des associations, Bertrichamps
Aline 06.70.33.14.34

Du 08 au 26 juillet
Enfance
Centre de loisirs, Azerailles
Nina 07.85.86.46.17

- - - - - - - - - - -

Les jeudis à 14h
Club séniors :
Maison pour tous Fontenoy
03.83.71.53.87

Samedis 13 avril, 25 mai, 22 juin, à 14h
Loisirs et Culture :
Atelier tricot -Relais Familles Azerailles
03.83.71.53.87

Certaines dates ou lieux sont succeptibles d'être modifiés

RESULTATS DES ELECTIONS EUROPEENNES

Nombre d'inscrits : 212
Nombre de votants : 116 - Bulletins blancs : 03 - Bulletins nuls : 01 - Exprimés : 112

Candidats	Nombre de voix
M. Léopold-Edouard DEHER-LESAINT	0
M. Philippe PONGE	0
Mme Marion MARECHAL	7
Mme Manon AUBRY	0
M. Jordan BARDELLA	69
Mme Marie TOUSSAINT	1
M. Nagib AZERGUY	0
Mme Hélène THOUY	5
M. Olivier TERRIEN	0
Mme Caroline ZORN	0
Mme Valérie HAYER	5
M. Audric ALEXANDRE	0
Mme Marine CHOLLEY	0
M. Yann WEHRLING	0
M. François ASSELINEAU	1
M. Michel SIMONIN	0
M. Jean-Marc FORTANE	0
M. François-Xavier BELLAMY	9
Mme Nathalie ARTHAUD	0
M. Pierre LARROUTUROU	0
M. Georges RENARD-KUZMANOVIC	0
Mme Selma LABIB	1
Mme Camille ADOUE	0
M. Florian PHILIPPOT	2
M. Edouard HUSSON	0
M. Pierre-Marie BONNEAU	0
M. Raphaël GLUCKSMANN	6
M. Charles HOAREAU	0
M. Jean LASSALLE	2
M. Francis LALANNE	0
M. Guillaume LACROIX	0
Mme Lorys ELMAYAN	0
M. Léon DEFFONTAINES	2
M. Gaël COSTE-MEUNIER	0
M. Jean-Marc GOVERNATORI	2
M. Hamada TRAORE	0
Mme Laure PATAS D'ILLIERS	0
M. Patrice GRUDE	0

BRIOCHES DE L'AMITIE

70 brioches ont été vendues sur la commune de Lachapelle pour un total de 355,00 euros.

Message de Monsieur Michel BOQUEL
"Serge LOUIS et moi-même vous remercions de votre habituel et indéfectible coup de main. Votre engagement permet, au-delà des précieux bénéfices collectés, de rappeler à vos habitants qu'au sein de notre société des enfants, des adultes et leurs parents comptent sur votre soutien."

Message de l'AEIM
"Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui ont contribué à faire de l'Opération Brioche 2024 un beau succès. Votre générosité, votre investissement et votre soutien ont été les clés de cette réussite."

Communiqué

COMITÉ SYNDICAL DE LA MULTIPOLE NANCY SUD LORRAINE
Projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale Sud meurthe-et-Moselle (SCoTSud54)

La révision du SCoT a été engagée début 2020. Après quatre années de travaux associant les élus locaux des 434 communes et 13 intercommunalités concernées, les partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, chambres consulaires…), les acteurs socio-professionnels et les citoyens, les élus du syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine ont établi les orientations d'aménagement et de développement de ce grand bassin de vie Sud meurthe-et-mosellan pour les 20 prochaines années.

Le projet de nouveau Schéma de cohérence territoriale (SCoT Sud 54) a été arrêté à l'unanimité lors du comité syndical du 16 décembre 2023.

Depuis, les collectivités et personnes publiques associées au projet ont été consultées pour rendre un avis sur ce projet.

L'enquête publique constitue la dernière grande étape de concertation sur la révision du SCoT, durant laquelle tous les citoyens et acteurs socioprofessionnels du territoire sont invités à prendre connaissance du document et à exprimer leur point de vue.

Déroulement de l'enquête publique

Du 27 mai au 26 juin prochains, les 3 commissaires enquêteurs désignés par le Tribunal administratif pour constituer la commission d'enquête publique vont organiser 26 permanences dans 13 lieux différents pour accueillir le public et recevoir toutes les remarques, observations et propositions sur le projet de SCoT révisé.

Le dossier d'enquête publique est disponible sur le site internet de la Multipole https://www.nancysudlorraine.fr/fr/arret-du-scot.html , un registre dématérialisé sera mis en ligne www.registredemat.fr/revisionscotsud54 et des registres papiers seront mis à disposition du public aux sièges des 13 établissements publics de coopération intercommunale concernés et au siège du Syndicat mixte de la Multipole.

Le rapport de la commission d'enquête et ses conclusions motivées seront ensuite publiés et tenus à disposition du public.

A l'issue de l'enquête, le projet de révision du SCoT Sud54, pourra éventuellement être modifié et devra être approuvé par délibération du comité syndical du Syndicat Mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine avant d'entrer en vigueur.

Ce qu'il faut retenir du projet de SCoT révisé

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification stratégique qui fixe des orientations et règles communes en matière d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années. Il exprime le projet politique partagé des intercommunalités composant le Sud Meurthe-et-Moselle et intègre et facilite la mise en œuvre les normes nationales et régionales en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Environnement

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Tri sélectif :
- Jeudi 20 juin
- Jeudi 4 juillet
- Jeudi 18 juillet

Ordures ménagères
- Jeudi 27 juin
- Jeudi 11 juillet
- Jeudi 25 juillet

DÉCHETTERIE À BACCARAT

Du lundi au samedi
(fermée le jeudi)
de 9h à 12h
et de 13h30 à 18h

Dimanche (interdit aux professionnels)
de 9h à 12h

Dernière entrée 15 minutes avant la fermeture
www.trions.fr/mes-dechetteries/baccarat/

La Mairie

Commune Lachapelle

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi et jeudi de 17h à 19h
10 bis rue de l'Abbé Schlienger
mairie.lachapelle@wanadoo.fr
Tél: 03.83.71.40.28

PRÊT DE MATÉRIEL

La commune de Lachapelle met à la disposition de ses habitants **9 tables et 40 chaises** qui leur seront prêtés à titre gracieux. Les réservations se feront auprès du secrétariat de mairie, soit aux heures de permanence, soit par mail.

… plus d'informations sur **WWW.MAIRIE-LACHAPELLE.FR**

Imprimé en mairie - Ne pas jeter sur la voie publique - Directeur de publication : B. Rateau - Dépôt Légal : 15 48